

Troubles sévères : une classe innovante à Cholet

L'école élémentaire Jules-Verne accueille, depuis hier, des enfants atteints de troubles autistiques ou cognitifs. Un dispositif d'inclusion inédit dans les Pays de la Loire.

Reportage

Pour Violette, Mathys, Axel, Ibrahim et Maël, cette rentrée avait un goût particulier. Celui de la découverte. Pour la première fois de leur jeune existence, hier, les cinq enfants de 7 à 8 ans ont été accueillis dans une classe qui leur est dédiée. « **La première et la seule dans les Pays de la Loire** », explique Carine Ligonnière, directrice de l'école primaire Jules-Verne, à Cholet.

Ces petits écoliers sont atteints de troubles du spectre de l'autisme (TSA) ou cognitifs et ont des besoins éducatifs particuliers. Certains sont Choletais, d'autres viennent d'un peu plus loin. Cette classe est à la fois une Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et une UEEA (Unité d'enseignement en élémentaire autisme). Elle est complètement autonome du reste de l'établissement, qui compte 187 élèves.

Une équipe pluridisciplinaire

« **Quatre adultes accompagnent les élèves**, indique la cheffe d'établissement. **Une enseignante, une aide médico-psychologique, une éducatrice spécialisée et une accompagnante d'élèves en situation de handicap.** » Une équipe pluridisciplinaire, fruit de la collaboration entre l'Éducation nationale et le secteur médico-social.

Sur le tableau blanc de la classe, Sarah Humeau, « **la maîtresse** », a positionné des petites étiquettes. « **Lavage des mains** », « **salle éducative** », « **récréation** ». Pour créer une routine, un cocon rassurant. « **Le port du masque complique les choses, notamment dans l'expression des émotions qui représente déjà une difficulté pour les enfants, mais on compose** », philosophe-t-elle.

Dans la salle d'à côté, Maël a sorti les figurines de dinosaures et Mathys observe les grains de semoule qui s'échappent de son tamis. Ici, on tra-



Sarah Humeau (en haut à droite), enseignante spécialisée, était en poste à Saint-Macaire avant de rejoindre l'école Jules-Verne et la classe Ulis. Elle comptera jusqu'à dix enfants maximum et quatre adultes y interviennent.

PHOTO : OUEST-FRANCE

vaille la motricité mais aussi les habiletés sociales. « **C'est un espace de temps libre où les aménagements sont adaptés au handicap**, précise Mélanie Humeau, éducatrice spécialisée. **Bientôt, dans la partie sensorielle, nous aurons des coussins de massage, des balles vibrantes. Cela les aide dans l'apprentissage.** »

Si la classe est composée de cinq élèves, elle pourra en accueillir jus-

qu'à dix. Certains devraient arriver en cours d'année. « **Le dispositif est nouveau, tous les partenaires n'ont pas eu la possibilité de faire appel à nous** », insiste la directrice.

La classe est également une alternative aux Instituts médico-éducatifs (IME) qui n'accueille que du public porteur de handicap. « **Il y a des temps d'inclusion à la récréation ou à la cantine**, précise Sarah Humeau.

C'est une phase d'observation qui permet, de terme, que l'élève retrouve sa classe de référence, au milieu des autres enfants. » Car l'intégration, c'est toute l'ambition de ce nouveau dispositif. « **Il faut des structures pour chacun et chacune**, glisse Carine Ligonnière. **Le but, ici, c'est que ces enfants puissent aussi retrouver le circuit classique.** »

Marion AUVRAY.